



# 2019-2024 UNE STRATÉGIE DÉPLOYÉE PAR LE RÉSEAU DES CHAMBRES AU SERVICE DES AGRICULTEURS

## BILAN DE MANDATURE



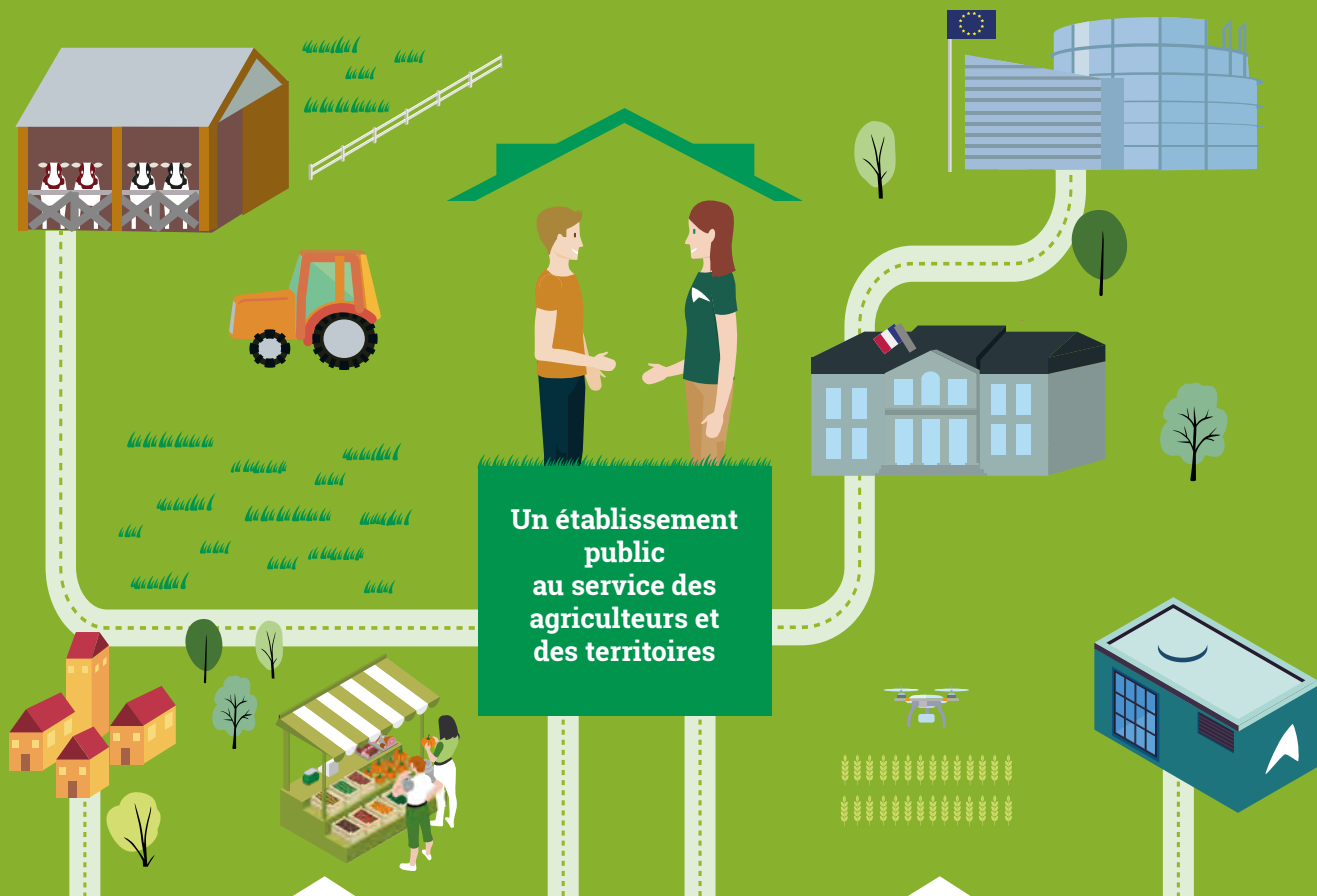
# Le rôle d'une chambre d'agriculture

## Conseiller

les entreprises agricoles et les collectivités

## Être porte-parole

de l'agriculture et interlocuteurs  
des pouvoirs publics



## Accompagner

le développement des projets de territoire

## Mobiliser

la recherche et transférer les  
pratiques innovantes

## L'agriculture dans le Doubs et le Territoire de Belfort

**2 786** exploitations agricoles

**71** producteurs adhérents  
au réseau Bienvenue  
à la ferme

**44 %** du territoire est de la  
Surface Agricole  
Utilisée

**43 %** du territoire  
correspond à de la  
surface forestière

# ÉDITO



## **Philippe Monnet,**

Président de la  
Chambre  
Interdépartementale  
d'Agriculture  
Doubs-Territoire de  
Belfort



## **Georges Flotat,**

1er Vice-Président  
de la Chambre  
Interdépartementale  
d'Agriculture  
Doubs-Territoire de  
Belfort

## **2019-2024, tenir le cap d'un mandat sous le signe de l'incertitude et des crises**

Crises climatiques, sanitaires, économiques et sociales, géopolitiques ou démocratiques, les six années qui s'achèvent n'auront pas été avares en chocs successifs, aussi inattendus que brutaux, qui ont mis la gestion du risque au cœur des préoccupations.

La pandémie de covid-19 qui s'est répandue à travers le monde à partir de fin 2019 aura ébranlé nombre de certitudes, révélé des fragilités et contribué à accélérer certaines mutations. Elle a remis au goût du jour les principes de souveraineté alimentaire et industrielle. L'agriculture est réapparue au centre des priorités nationales, la proximité est redevenue évidente, avant que d'autres crises ne viennent tempérer cet élan.

Le défi climatique questionne nos systèmes de production et bouscule nos modes de vie ; l'agriculture apparaît à la fois sujette à remises en cause et au cœur des réponses !

Le choc inflationniste interroge sur les modes de consommation et la place qu'y tient l'alimentation.

La révolution en cours de l'intelligence artificielle laisse entrevoir des possibilités croissantes pour la gestion du risque mais inquiète quant à la place de l'homme dans notre société.

Pour répondre à tous ces enjeux et tenir le cap, nous nous sommes appuyés sur un triptyque éprouvé : "Se prendre en mains, s'adapter et se renouveler ! »

**Se prendre en mains**, c'est le sens de notre Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental actualisé en 2022, pour savoir où nous voulons aller et tracer un chemin avec les acteurs avec lesquels nous partageons le territoire. Partage de l'espace et des ressources à l'aune d'un besoin de sobriété, partage d'un foncier de plus en plus rare, partage d'une eau capricieuse, tantôt surabondante et destructrice, tantôt trop rare et précieuse. Pour faire bonne route mieux vaut être bien accompagnés, et c'est le sens des nombreux partenariats tissés. L'alliance ACTE avec Conseil Elevage 25-90 est ainsi le fruit du partage d'une ambition commune au service des éleveurs.

**S'adapter et innover**, car l'agriculture est au carrefour de nombreuses attentes de la société, parfois contradictoires, tout en subissant de plein fouet les effets du changement climatique. Dans nos fermes et nos filières, l'adaptation à ces évolutions et la gestion des extrêmes météorologiques relèvent du casse-tête. Nous avons logiquement mis l'accompagnement à l'adaptation à ce nouveau contexte au cœur de l'action de notre Chambre d'agriculture. Grâce à nos expertises, agronomiques, techniques et économiques, nous devons proposer des alternatives réalistes pour assurer la viabilité et la vivabilité des exploitations agricoles.

**Se renouveler**, car notre projet agricole demeure basé sur une agriculture nombreuse et diversifiée. Au centre de nos attentions, le renouvellement des générations fait preuve d'une belle dynamique, ce qui nous place toujours aux avant-postes des départements français en matière d'installation.

Se prendre en mains, s'adapter et se renouveler, cela devra demeurer le moteur des engagements de notre Chambre d'agriculture pour les années à venir, afin de poursuivre les transitions engagées et dessiner l'agriculture des prochaines décennies.


# D'UN PROJET AGRICOLE A UN PROJET AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Les années 2020 et 2021 nous ont confrontés à une crise sanitaire mondiale majeure, qui a bousculé bien des certitudes sur le fonctionnement de nos sociétés modernes et leurs rapports à l'alimentation, tout en fragilisant dans le même temps les dynamiques collectives, victimes indirectes des mesures successives d'isolement ou de «distanciation sociale» mises en place pour enrayer la pandémie.


Ces bouleversements surviennent dans un contexte déjà largement incertain, marqué par l'accélération des changements climatiques et environnementaux, une situation géopolitique qui voit s'accroître les tensions voire les oppositions entre différents modèles de développement, et des évolutions sociétales qui interpellent parfois brutalement notre agriculture, qu'il s'agisse du rapport au milieu naturel, de pratiques culturelles ou d'élevage.

Fort de ce constat, il est apparu nécessaire de revoir le Projet Agricole Interdépartemental du Doubs et du Territoire de Belfort, dont la dernière actualisation remontait à 2016. Outre la volonté de relancer la dynamique autour d'un projet collectif qui a toujours soutenu l'agriculture de nos départements, cette révision du PAI répondait à trois objectifs principaux.


## 3 objectifs principaux



Prendre acte d'une orientation agricole déterminée par la réponse aux attentes des consommateurs, qui se veulent de plus en plus acteurs de leur alimentation.



Réaffirmer une ambition partagée entre l'ensemble des acteurs et partenaires de l'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort.



Actualiser les objectifs opérationnels au regard des nouveaux enjeux.



# avec des enjeux stratégiques et des objectifs opérationnels

## 6 ENJEUX

- 1 Le partage du territoire et des ressources
- 2 L'intégration du changement climatique dans nos systèmes agricoles
- 3 La préservation de l'environnement
- 4 Le renforcement de la souveraineté alimentaire par la relocalisation des circuits de production
- 5 Le maintien d'une dynamique économique
- 6 Un modèle social d'agriculture

## 10 OBJECTIFS

- 1 Partager une politique foncière volontariste
- 2 Poursuivre sur la voie de l'efficacité environnementale
- 3 S'adapter aux changements climatiques et contribuer à leur atténuation
- 4 Accompagner les projets de transmission et d'installation afin de poursuivre une dynamique de renouvellement forte
- 5 Soutenir et conforter le développement de filières durables
- 6 Diversifier durablement les productions et les activités
- 7 Développer la RSE agricole et l'implication de chaque agriculteur dans la vie et les projets de son territoire
- 8 Accompagner les agriculteurs pour accroître leur bien-être
- 9 Valoriser les métiers et communiquer sur l'agriculture et ses filières
- 10 Rechercher l'efficacité et la résilience des exploitations

# LE RÉSEAU DES CHAMBRES

16 domaines d'activité stratégique sont définis dans le projet national, complémentaires au PAAI

## AXE 1

ACCOMPAGNER  
L'AGRICULTURE  
DANS SES TRANSITIONS  
ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES  
ET CLIMATIQUES

### CONSEIL

- 1 Conseil installation, transmission et d'entreprise
- 2 Conseil stratégique multiperformance et transitions agricoles
- 3 Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes
- 4 Conseil élevage
- 8 Information et conseil réglementaire

### SUPPORT AU CONSEIL

- 5 Innovation, recherche et développement
- 6 Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires
- 7 Formation des agriculteurs et collaborateurs

## AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR  
DANS LES TERRITOIRES

### FILIÈRES

- 9 Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie
- 10 Agriculture biologique
- 11 Circuits courts et agritourisme

### TERRITOIRES

- 12 Développement forestier et agroforestier
- 13 Agriculture urbaine
- 14 Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités

## AXE 3

S'ENGAGER ET CRÉER  
UN RÉSEAU PLUS AGILE  
ET PLUS EFFICIENT

## AXE 4

FAIRE DIALOGUER  
AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

### REPRÉSENTATION

- 15 Représentation et mission consulaire
- 16 Communication

## Axe 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques

p.12

## Axe 2

Créer plus de valeur dans les territoires

p.32

## Axe 3

Faire dialoguer agriculture et société

p.50

## Axe 4

Organisation

p.58

# LES TEMPS FORTS

## de 2019 à 2024



**Daniel PRIEUR**

Président de la Chambre d'agriculture de 2007 à 2022

« Gardons les pieds sur terre, mais ayons la capacité d'avoir la tête dans les étoiles »



**Philippe MONNET**  
Président de la Chambre d'agriculture de 2022 à 2024  
« Se prendre en mains, s'adapter et se renouveler »



# L'accompagnement de la Chambre d'agriculture en quelques chiffres clés (2019-2023)



## ENTREPRISE, INSTALLATION ET TRANSMISSION



**465**  
déclarations PAC accompagnées par an



**502**  
installations aidées

**815**  
jeunes installés accompagnés



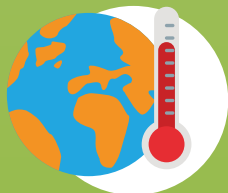
**1 257**  
porteurs de projet reçus au Point Accueil Installation



**162**  
accompagnements Agrilean réalisés



**609**  
renseignements juridiques donnés en moyenne, par an

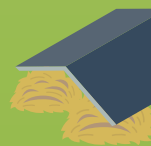


## CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

**50**  
bilans carbone CA2ER réalisés (depuis 2021)



**65**  
exploitations ayant bénéficié d'un diagnostic énergétique



**55**  
projets de séchage solaire suivis



**341**  
exploitations accompagnées pour un stockage d'eau



**12**  
unités de méthanisation suivies



## ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ ET QUALITÉ DE L'EAU

**17 900**  
mètres linéaires de haies prévues en plantation (depuis 2021)

**460**  
plans d'épandages réalisés

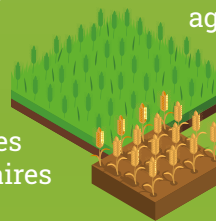


jusqu'à **80**  
STEPS en suivi agronomique par an

**65**  
dossiers de plantations de haies accompagnés



**8**  
captages prioritaires suivis



**189**  
agriculteurs formés Certiphyto





## DIVERSIFICATION, CIRCUITS-COURTS, ALIMENTATION ET COMMUNICATION



**431**  
agriculteurs  
diversifiés



**71**  
adhérents au réseau  
Bienvenue à la Ferme



**15 412**  
hectares engagés en  
agriculture biologique



**5**  
Projets  
Alimentaires  
Territoriaux



**20**  
jours de présence  
sur des événements  
grand public  
en moyenne, par an



## TERRITOIRES, URBANISME ET FORÊT

**3 240**  
avis donnés sur  
des permis de construire



**22**  
ASA forestières  
accompagnées



**1 408**  
propriétaires  
dans les ASA

**122**  
avis PLU / PLUi / SCOT /  
rendus



**1 385**  
conseils individuels  
réalisés en forêt



## ÉLEVAGE, BÂTIMENT ET QUALITÉ DU LAIT

**266**  
projets de mise aux normes  
des bâtiments d'élevage



**202**  
estimations de bâtiment  
agricole réalisées

**60**  
agriculteurs formés  
sur la thématique fourragère



**749**  
suivis  
sur la qualité du lait



**557**  
audits AOP & CPBE  
réalisés

## Axe 1

# Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Conseil installation et transmission

p.14



Conseil stratégique :  
multiperformance et transitions agricoles

p.16



Conseil optimisation  
technique et accompagnement des groupes

p.22





Conseil en élevage

p.24



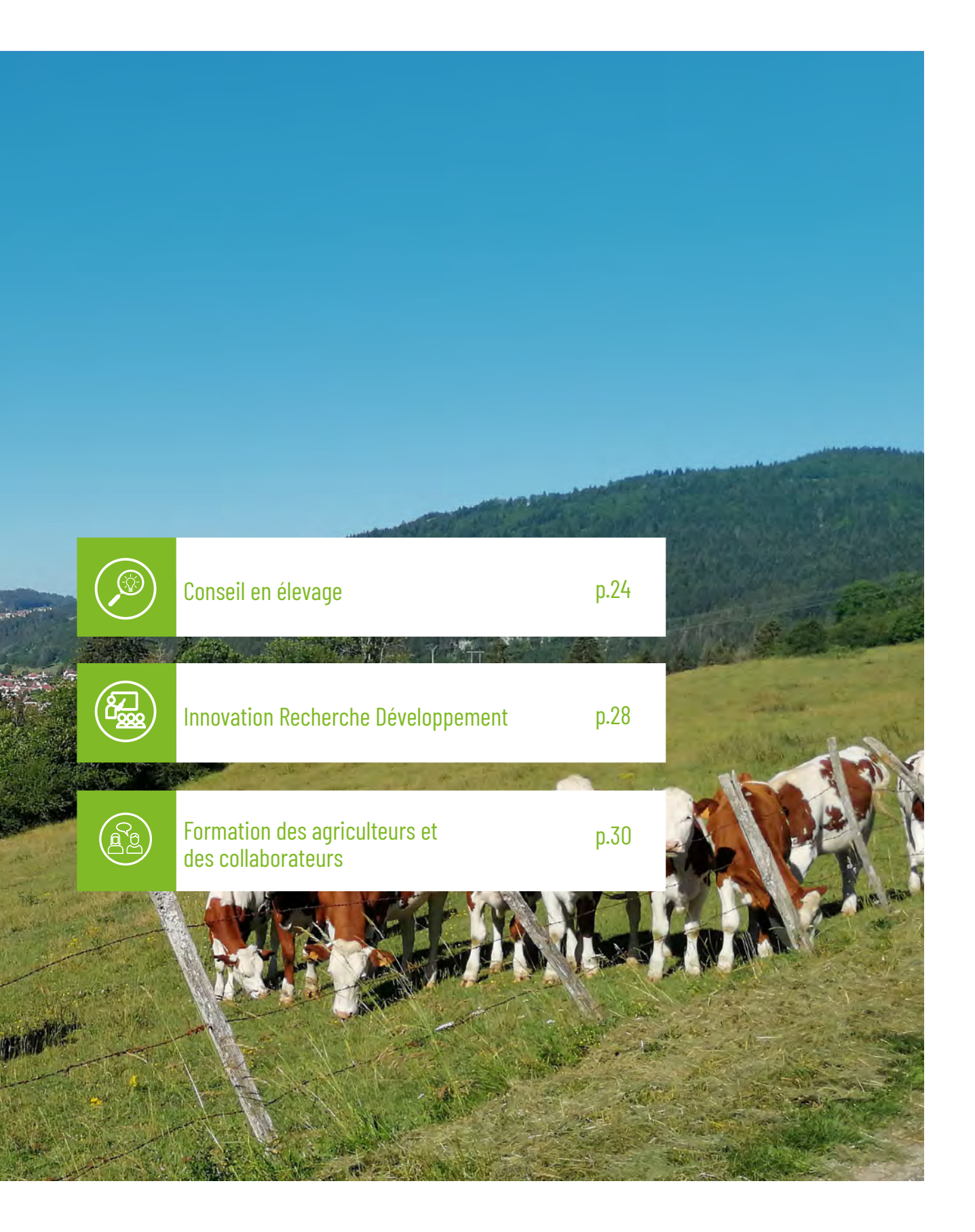
Innovation Recherche Développement

p.28



Formation des agriculteurs et  
des collaborateurs

p.30







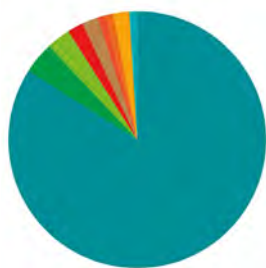
## Conseil installation transmission



S'installer  
en agriculture

### Une dynamique d'installation à son comble

Les six dernières années ont été très dynamiques en matière d'installations, avec une moyenne de 100 installations aidées par an. La dynamique d'installation forte dans les départements du Doubs et du Territoire de Belfort est le témoignage d'un très bon renouvellement générationnel : 96 % dans le Doubs et 77 % dans le Territoire de Belfort (Source : OPA BFC 2021).



Les jeunes agriculteurs et agricultrices qui s'installent participent activement au maintien de la dynamique territoriale collective dont sont dotés nos départements. L'accompagnement de nouveaux installés est un enjeu majeur, afin de leur permettre de mener à bien leurs projets et leurs réflexions d'avenir, autant individuelles que collectives, en étant formés, informés et accompagnés.

La vitalité rurale et économique de nos territoires est liée au développement de la pluralité et de la complémentarité des productions et activités. Ces nouvelles générations, ouvertes et sources d'innovation, sont les contributrices des évolutions, changements d'organisation et adaptations nécessaires pour la pérennité de l'agriculture de demain.

Si la dynamique d'installation est forte, elle n'en est pas moins liée à une dynamique de transmission qui s'accroît ces dernières années. Entre 2019 et 2023, 3 093 invitations aux journées « transmission » ont été envoyées aux agriculteurs entre 57 et 62 ans, dans l'optique de favoriser l'anticipation et la préparation des transmissions. Apporter aux futurs cédants un appui dans cette étape clé de leur vie est indispensable, du fait des nombreux changements et questionnements qu'elle provoque : la réflexion doit être conduite plusieurs années à l'avance !

## CAP'Transmission, relevons le défi du renouvellement des générations !

Face à l'enjeu du renouvellement des générations, les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté ont travaillé sur un programme nommé CAP'Transmission, afin d'enrichir le panel de mesures « transmission » à même d'encourager le Renouvellement des Générations en Agriculture.

**Point  
Accueil  
Transmission**

Anticiper et agir pour l'avenir

### La charte transmission

Les réflexions portées autour des valeurs de l'accompagnement à la transmission et autour de la posture de l'accompagnant ont fait l'objet de la rédaction de la charte. Son objectif : fédérer les partenaires autour de principes et visions communes sur la transmission. La charte présente 4 axes, allant des aspects humains avec l'écoute du cédant, en passant par la notion d'appui à la transmissibilité de la ferme, puis à l'importance de l'entourage personnel et professionnel, et enfin aux aspects économiques avec la sensibilisation à la valeur de repreneabilité de l'exploitation.

La charte transmission a été entérinée par les bureaux des Chambres d'agriculture BFC en fin d'année 2023, dans l'objectif d'être ensuite présentée aux partenaires. Une première présentation a été réalisée lors du Comité d'Orientation Régional Installation Transmission du 22/10/2024. Il s'en est suivi la signature de la charte par les partenaires présents : la SAFER BFC, la MSA BFC et les JA BFC. Le réseau poursuivra la communication auprès des structures accompagnatrices, et s'attachera à décliner la charte au niveau local.

[repertoireinstallation.com](http://repertoireinstallation.com)

### Les guides de mises en relation

CAP'Transmission a également donné corps à deux guides très pratiques : l'un pour la relation cédant-repreneur et l'autre pour la relation repreneur-cédant, indiquant des points d'appuis à la prise de contact. Ces guides sont porteurs de lignes directrices pour bien mener un premier entretien, où se joue l'essentiel d'une relation. Ils proposent des conseils simples, afin de se présenter à ce premier rendez-vous dans un bon état de préparation, autant pour le cédant que pour le repreneur. Disponibles depuis fin 2023, les Points Accueil Transmission diffusent ces guides selon plusieurs canaux.



**145**

agriculteurs  
accompagnés  
au Point Accueil  
Transmission



**116**

inscriptions  
d'exploitations au  
Répertoire Départ  
Installation



**780**

futurs cédants  
sensibilisés à  
anticiper leur  
transmission



## Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles

À l'heure des changements climatiques, des évolutions sociétales et des crises successives (environnementales, sanitaires, humanitaires...), l'adaptation et l'évolution des exploitations sont au cœur de la réussite pour relever les nouveaux enjeux de l'agriculture de demain. Cette capacité à s'adapter, à traverser les crises tout en gardant une certaine pérennité se nomme la résilience. L'enjeu est et sera donc de concilier résilience et efficacité dans les systèmes agricoles de demain. Il implique systématiquement une réflexion sur la cohérence des systèmes d'exploitation.



### **Agrilean : pour une meilleure efficacité et résilience des exploitations face aux enjeux de demain**

En réponse à cette nécessité d'évolution, la méthode Agrilean permet une réflexion approfondie sur l'exploitation et les projets des exploitants. Cet accompagnement s'engage dans une démarche personnalisée et stratégique, par la réalisation d'un diagnostic technico-économique de l'exploitation découlant sur un plan d'actions, tout en intégrant une réflexion sur les enjeux du changement climatique et les impacts environnementaux des pratiques.

Accompagner  
les exploitants à  
chaque moment  
clef de leur vie.

Depuis plus de dix ans, la Chambre d'agriculture 25-90, CERFRANCE Alliance Comtoise et Conseil Élevage 25-90 proposent un conseil pluridisciplinaire concerté pour redéfinir les marges de progrès réelles. Les objectifs recherchés à travers cet accompagnement sont notamment l'optimisation de l'efficacité, la sécurisation des projets, l'amélioration de l'EBE, l'augmentation de la résilience des exploitations au regard de l'évolution climatique.



## Répartition française des émissions de gaz à effet de serre



Source : Rapport National Secten 2022 du Citepa

## Fermes Bas Carbone

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet le maintien d'une température moyenne sur terre de l'ordre de 15°C. Cependant, il est constaté une forte augmentation de ce phénomène : les activités humaines ont entraîné des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre (GES) sans précédent. Leurs effets ont affecté l'ensemble du système climatique et sont la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle (Source : Rapport du GIEC 2022). Les conséquences sont notamment l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes météorologiques extrêmes qui impactent directement le secteur agricole.

À cet effet, il est urgent de réduire les émissions de GES, tous secteurs confondus. Le secteur agricole et forestier en France, dégage environ 21 % des émissions de GES totales. Mais l'agriculture permet aussi de séquestrer du carbone, elle peut faire évoluer ses pratiques vers moins d'émissions, notamment en élevage. Ainsi, la Chambre d'agriculture 25-90 a souhaité s'engager dans une démarche de sensibilisation et d'accompagnement de la réduction de l'empreinte carbone des fermes de nos départements.

7 agents ont été formés aux méthodes de diagnostics proposés par l'Institut de l'élevage (IDELE) avec l'outil CAP'2ER®. Il permet d'estimer les émissions directes et indirectes ainsi que la séquestration du carbone sur une exploitation. Un plan d'action est ensuite élaboré pour réduire les émissions nettes de GES, par des moyens réalistes et réalisables

Cette approche globale des systèmes est une opportunité, pour participer à l'atténuation du changement climatique, mais aussi de lancer une réflexion sur l'autonomie des exploitations, pour une meilleure efficacité technique, qui doit conduire à une meilleure efficacité économique dans un système moins sensible aux aléas.

Outre des sensibilisations auprès des groupes d'agriculteurs et de scolaires, nous avons su mobiliser 35 exploitations et développer notre alliance ACTE avec Conseil Élevage 25-90 dans ce domaine du bas carbone.

**162**

accompagnements  
Agrilean réalisés



**50**

bilans carbone  
réalisés



**7**

conseillers formés  
Cap2ER



L'adaptation et l'évolution des exploitations au contexte de changement climatique reposent sur la gestion durable des ressources. Assurer la production alimentaire tout en préservant la biodiversité, et en limitant l'impact sur l'environnement, les ressources en eau, les sols et l'air : tels sont les enjeux des systèmes agricoles résilients.

### **Consommer et produire des énergies renouvelables**

L'impact sur l'environnement correspond également à notre empreinte énergétique. Une ferme bas carbone est une ferme certes qui réduit ses gaz à effets de serre mais qui est également en capacité de réduire sa consommation et de produire son énergie.

La Chambre d'agriculture 25-90 est présente pour les agriculteurs sur ces deux volets. L'accompagnement par la réalisation d'un diagnostic énergétique permet à l'échelle d'une exploitation, de faire le bilan des pratiques mais aussi de l'ensemble des consommations d'énergies directes (fuel, électricité, gaz, ...) et indirectes (fertilisation, alimentation,...). L'objectif : identifier les principaux postes de consommation et les inefficacités. Le traitement de ces données conduit à proposer aux agriculteurs des leviers d'actions visant à réduire l'empreinte énergétique de leur exploitation. Ce travail se fait en étroite collaboration avec l'ensemble des conseillers et partenaires experts dans les différents domaines (machinisme, agronomie, alimentation, équipements, etc.), ce qui a permis pendant cette mandature d'accompagner et de conseiller plus de 65 exploitations.

Parmi les leviers, l'installation de dispositifs solaires de séchage des fourrages dans les systèmes d'élevage, ou encore la pose de panneaux photovoltaïques sont des solutions permettant une adaptabilité des exploitations face au changement climatique et l'atténuation de leur empreinte carbone. Près de 40 installations de séchage solaire ont été accompagnées durant cette mandature, et plus de 210 installations au total sont actuellement recensées.

Concernant le photovoltaïque sur toit, l'expertise développée par la Chambre d'agriculture 25-90 permet d'apporter des réponses et des solutions aux exploitants dans ce domaine, par un conseil adapté à leurs besoins et leurs objectifs. Que ce soit dans le cadre d'un projet en vente totale de l'électricité produite, en autoconsommation et vente du surplus, ou un projet simultané séchage solaire-photovoltaïque, l'accompagnement proposé vise à permettre aux agriculteurs de faire face aux enjeux climatiques auxquels ils sont aujourd'hui, et seront demain, confrontés. Pour les départements du Doubs et du Territoire de Belfort ce sont plus d'une centaine d'installations agricoles à ce jour et la demande est exponentielle ces dernières années avec 80 demandes par an.

## Gérer durablement l'eau

Gérer durablement les ressources c'est également préserver la ressource en eau, notamment en période de crise et de tension sur les réseaux d'alimentation en eau potable. La Chambre d'agriculture 25-90 dans ce cadre accompagne les exploitations sur les dispositifs de récupération et de stockage des eaux de pluies. La dynamique a été lancée à partir de 2019 suite à deux années de sécheresse marquées, où certaines communes du haut Doubs notamment, ont eu des coupures d'eau importantes et des ravitaillements en eau par camion-citerne. Les besoins en eau des exploitations agricoles laitières sont importants :

- Pour l'abreuvement des vaches et génisses : la consommation peut atteindre 125 à 150 litres par jour en période de canicule lorsqu'elles sont nourries au foin. En dehors des périodes de sécheresse, c'est la consommation d'eau hivernale qui est la plus importante.
- Pour le nettoyage de la salle de traite, machine à traire et le tank.



65

exploitations  
ayant bénéficié  
d'un diagnostic  
énergétique



40

installations en  
séchage solaire  
accompagnées



80

demandes par an  
pour des  
installations  
en panneaux  
photovoltaïques

## AXE 1



L'accompagnement mis en place a consisté à aider plus de 350 exploitants, sur cette mandature, en dimensionnant leur cuve de récupération d'eau de pluie en fonction de la toiture réceptacle, du prélèvement par le cheptel, et de la pluviométrie du lieu. Pour ce faire, nous avons développé un outil de calcul qui tient compte de ces paramètres et qui permet de réaliser le conseil rapidement et au plus juste auprès de l'exploitant. Ce conseil porte également sur le choix du traitement de l'eau et sa mise en œuvre.

Fort de cette expertise, la Chambre d'agriculture 25-90 a également contribué à la rédaction du guide de l'abreuvement dans le cadre du projet ASSECC (Abreuvement: Solutions et resSources en Elevage face au Changement Climatique). Ce document régional est un guide pratique à l'intention des éleveuses et éleveurs. Il identifie 4 types d'approvisionnements en eau en élevage, et les lie aux besoins par espèces animales. Pour chaque type d'approvisionnement le cadre réglementaire est rappelé. Toutes les informations utiles y sont détaillées: avantages, inconvénients, précautions à prendre, aménagements de collecte, traitements et distribution à prévoir...



## RESYSTH

L'adaptation des exploitations aux épisodes climatiques extrêmes, nécessite dans un premier temps de qualifier et quantifier leurs effets. C'est tout le travail qui a été mené dans le cadre du programme RESilience des SYstèmes Herbagers (RESYSTH), projet mis en place par les Chambres d'agriculture pour faire aux aléas climatiques dans le Massif du Jura, en partenariat avec les filières et organismes de conseil agricoles et les collectivités locales. Les épisodes climatiques extrêmes ont des conséquences sérieuses sur les récoltes, notamment pour le fourrage. Les résultats du programme RESYSTH ont été partagés avec les acteurs du territoire, afin de les impliquer dans la recherche de solutions durables et d'identifier les pistes d'actions à tester pour améliorer la résilience des systèmes.



Ce sont 6 exploitations, dont 2 dans le département du Doubs, qui sont engagées dans le projet. L'objectif est de valoriser auprès des partenaires et des agriculteurs du Massif les enseignements tirés des résultats de ces 6 exploitations, voilà l'enjeu des suites données à ce programme dans le cadre du projet 6Farms.

## Paiements pour Services Environnementaux

Les actions de la Chambre d'agriculture 25-90 s'inscrivent également dans la démarche de préservation et de gestion durable des ressources en eau et de la biodiversité. En exemple, nous pouvons citer le dispositif expérimental de « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) porté par Grand Besançon Métropole sur le territoire des basses vallées du Doubs, de la Loue et de l'Ognon. Ce dispositif conduit en partenariat avec la Fédération de Chasse du Doubs, et financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse. À l'inverse des politiques actuelles, où les pratiques vertueuses sont compensées sur le principe du manque à gagner, le dispositif des PSE permet de rémunérer les agriculteurs pour les bénéfices de leur travail sur la qualité de l'eau et la biodiversité. Deux types d'actions ou modes de gestion sont rémunérés :

- La gestion des structures paysagères, ou Infrastructure Agro-Écologiques : maintien, création et amélioration de la qualité des haies, diversité des milieux présents, ...
- La gestion des systèmes de production agricole : introduction de légumineuses, gestion de l'interculture, allongement des rotations, baisse de l'utilisation des phytosanitaires ou de la fertilisation...

Cette démarche vertueuse permet de répondre à trois objectifs : reconquérir la qualité de l'eau et la biodiversité, valoriser et inciter la mise en place de pratiques agro-écologiques et soutenir les agriculteurs qui rendent ces services environnementaux. Les retours d'expérience sur cette expérimentation sont très positifs et à travers les PSE, l'agriculture, alliée de l'eau et de la biodiversité, est ainsi valorisée. Ce sont aujourd'hui une trentaine d'exploitations engagées dans ce dispositif.



exploitations engagées  
dans le projet RESYSTH  
dont 2 dans le Doubs



exploitations engagées  
dans les PSE





## Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes

### Les Groupes d'Etude et de Développement Agricole : le collectif gagnant

Nos départements bénéficient d'un esprit collectif remarquable, le nombre de groupes de développement en est une belle illustration. La Fédération Départementale des Groupes d'Étude et de Développement Agricole du Doubs et du Territoire de Belfort (FDGEDA 25-90) est une association qui réunit 17 groupes, et qui représentent près de 260 exploitations dont leurs chefs d'exploitation se retrouvent régulièrement. Leur animation est réalisée par la Chambre d'agriculture.



Les groupes ont pour finalités de s'inscrire dans une démarche de progrès et dans une volonté d'amélioration des aspects techniques, économiques, et sociaux sur les exploitations.

Incontestablement, le réseau participe à la dynamique de territoires et d'innovations, par l'enrichissement du monde agricole et la communication envers la société. En témoigne l'organisation des Rallyes Ferme. Ces circuits de randonnées autour d'une ferme, avec points d'étapes découvertes des acteurs économiques locaux, attirent chaque année entre 400 et 500 personnes !

La richesse des thématiques travaillées est grandissante, par le biais de formations, de visites d'exploitation, de voyages, incluant très souvent l'échange de pratiques entre pairs. Les groupes travaillent sur l'adaptation aux nouveaux enjeux de l'agriculture (aléas climatiques, environnement, maîtrise des coûts, énergies renouvelables, bien-être animal, innovation technologique...). Les enjeux liés à l'organisation du travail, à la gestion de la main d'œuvre, à la diversification des activités, font également partie des thématiques abordées régulièrement.



La FDGEDA 25-90 apporte son appui aux groupes, et est amenée à réaliser des études et des rencontres inter-groupes. Chaque année, une journée départementale est organisée, afin d'échanger, de s'enrichir et d'ouvrir des pistes de travail sur des thèmes novateurs.

## Le Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) de la Fruitière des Lacs : l'enjeu de la qualité de l'eau

Un GIEE est un collectif d'agriculteurs qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques, en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux, et à ce titre reconnu par l'Etat. En 2019, 18 exploitations adhérentes de la SCAF La Fruitières des Lacs se sont unies afin de créer un GIEE visant à l'amélioration des pratiques en lien avec la qualité de l'eau des lacs du territoire concerné.



Sur une durée de trois ans (2019 à 2021), le groupe a été initié par le Parc Naturel du Haut Jura et animé par la Chambre d'agriculture 25-90. Des diagnostics techniques et environnementaux, des analyses de sols et des cartographies parcellaires, ont donc été réalisés auprès des exploitations volontaires. Cette première phase de travail a permis d'établir un état des lieux de pratiques existantes, leur impact sur le milieu, et d'établir des leviers d'actions individuels d'amélioration des pratiques.

Le GIEE a été prolongé en 2023 et 2024, avec la mise à jour et la généralisation des approches parcellaires et systémiques, la poursuite des analyses d'effluents et des indices de nutrition iP iK, ainsi que la mise en place d'une expérimentation sur la fertilisation en prairie permanente.

Plusieurs restitutions des travaux effectués ont été réalisées, afin de communiquer sur les actions menées. L'enjeu du maintien de la qualité de l'eau reste fort et risque de s'accroître à l'avenir. Les expériences et innovations menées par ce groupe pilote devraient permettre de partager au sein du monde agricole des pistes d'évolutions de pratiques. Une réflexion est engagée pour capitaliser les résultats acquis et les valoriser largement sur le Massif du Jura dès 2025.



**278**

adhérents de  
CETA/GEDA  
en 2023



**17**

groupes constituant  
la FDGEDA 25-90



**18**

exploitations  
adhérentes  
au GIEE

## AXE 1



## Conseil en élevage

### Groupe Herbe Franche-Comté

Nos départements sont des territoires d'élevage incontournables. La Chambre d'agriculture 25-90 accompagne les éleveurs dans l'évolution des conduites d'élevage, en lien direct avec la gestion du pâturage.

Le Groupe Herbe est composé des Chambres d'agriculture, des Organismes de Conseils Élevages, et de l'association Bio Bourgogne Franche-Comté. Ce groupe d'experts met au service des agriculteurs les résultats de ses recherches et de ses projets. Forts de leurs expériences, les conseillers sont donc des interlocuteurs privilégiés des éleveurs, puisqu'ils sont à même d'apporter leurs regards et expertises en matière de gestion du pâturage sur les exploitations.

Chaque année, une journée portant sur des thématiques spécifiques autour des prairies est organisée. Sont également réalisées, des mesures de croissance d'herbe diffusées avec les conseils adaptés chaque semaine dans la Terre de Chez Nous. Des podcasts diffusés sur la chaîne YouTube « Radio Prairie » ont été également réfléchis. Ces petites diffusions de courtes durées avaient pour objectif d'aborder un thème précis, permettant aux éleveurs d'avoir quelques conseils de saison essentiels, ou d'apporter des témoignages sur leurs pratiques.

Tout le travail mené par le groupe herbe se matérialise dans le guide de l'herbe. Un premier tome est sorti en 2017 intitulé « Bien conduire le pâturage pour optimiser la valorisation de l'herbe ». La rédaction d'un second tome est en cours, portant sur les aménagements au pâturage.



[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCDU8BRAMM6VW7XDDQSLK9GI](https://www.youtube.com/channel/UCDU8BRAMM6VW7XDDQSLK9GI)

Groupe Herbe Franche Comté

[HTTPS://URLS.FR/3A-4X0](https://URLS.FR/3A-4X0)

Construire  
le conseil pour  
répondre aux besoins  
des éleveurs et des  
filières d'élevage.

## Conseils et formations

Pour approfondir les sujets relatifs à la production fourragère, la Chambre d'agriculture 25-90 et Conseil Élevage 25-90 proposent plusieurs journées de formation aux éleveurs, avec toujours cette idée de conforter la sécurité fourragère de son exploitation. Depuis 2019, une soixantaine d'agriculteurs se sont ainsi formés en salle et sur le terrain. Pour autant, chaque projet d'un exploitant mérite d'être réfléchi de façon individualisée, selon sa situation, et les spécificités de son exploitation, de son parcellaire, de son type de sol, etc. Il est donc indispensable, au-delà de la diffusion de l'information, de proposer aux éleveurs un conseil adapté à leur contexte. Des diagnostics fourragers peuvent ainsi répondre à ces besoins pour sécuriser l'autonomie fourragère ou améliorer la conduite du pâturage par exemple.

## Essais de plein champ

Afin d'être proactif et de proposer de nouvelles pratiques aux agriculteurs, divers essais sont menés par la Chambre d'agriculture. Leurs résultats sont ainsi diffusés, et essaient dans les campagnes. Nous pouvons citer par exemple des essais menés sur le sursemis, la mise en place et la valorisation de dérobées estivales, l'aération et la décompaction des sols, l'implantation de mélanges fourragers sous couverts de méteil...



60

agriculteurs formés  
sur la production  
fourragère



30

publications de la  
Météo de l'herbe  
par an



### Le projet Profilait



Démarré en 2021, le projet Profilait a visé à structurer une filière de production locale de protéines destinées à l'alimentation animale en Bourgogne Franche-Comté (BFC). De nombreux acteurs, partenaires du projet, ont été impliqués à la vue de son ambition et de ses enjeux. Il s'est construit sur une base fondamentale : développer l'autonomie protéique des exploitations en lait et compléter si nécessaire la ration par des protéines d'origine régionale. En 2023, Profilait a mené un projet expérimental de contractualisation centré sur la production de soja. Cette contractualisation triennale permet de sécuriser pour les uns les débouchés, pour les autres, l'approvisionnement, dans une logique de proximité. Plusieurs dizaines d'éleveurs laitiers et céréaliers de BFC se sont impliqués. Le programme « Profilait 2 » prévoit le lancement de l'expérimentation à plus grande échelle.



## Bâtiments

Dans nos départements d'élevage, la modernisation et l'amélioration des bâtiments sont des éléments essentiels garantissant à la fois la vivabilité et la viabilité des exploitations agricoles. La Chambre d'agriculture est engagée aux côtés des éleveurs mais aussi auprès d'autres exploitants pour les accompagner dans la modernisation de leurs outils de production à travers différentes interventions qui visent à :

- Apporter une expertise technique (dimensionnements d'ouvrages, estimations, géobiologie ...)
- Réaliser des bâtiments adaptés et fonctionnels pour le bien-être des animaux dans des conditions optimales
- Proposer un appui en matière de démarches administratives et réglementaires (permis de construire, demandes de subventions, ...)

## Qualité du lait

Que ce soit en appui direct aux éleveurs ou en partenariat étroit avec les filières fromagères, de nombreuses prestations sont proposées pour garantir la qualité du lait :

- Contrôle machines à traire
- Réalisation d'audits filières (AOP, IGP, LR,...), chartes des bonnes pratiques d'élevage ou diagnostics bien-être animal (boviwell)
- Interventions sanitaires curatives, ou préventives dans le cadre du programme UNILAC mené en lien avec le Centre Technique des Fromages Comtois

Les interventions sur les bâtiments d'élevage et la qualité du lait sont conduites depuis 2022 en concertation étroite avec Conseil Elevage 25-90, dans le cadre de l'alliance ACTE.



664

contrôles machines  
à traire réalisés  
(2019-2023)



416

projets bâtiments  
accompagnés



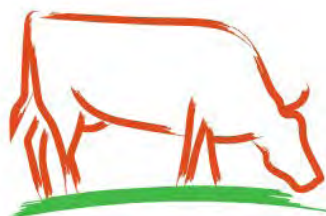
124

permis de  
construire





## Innovation Recherche Développement



**ELEVAGE<sup>2</sup>S  
DURABLES**

De la production  
au transfert des  
solutions innovantes  
pour répondre  
aux besoins des  
agriculteurs.

### SPAD : un projet transfrontalier pour une meilleure durabilité des élevages

Force est de constater que les aléas climatiques s'invitent de plus en plus dans les exploitations, jusque dans leurs résultats économiques. Ils sont devenus des enjeux majeurs, au cœur des préoccupations des exploitations et de toutes les structures accompagnatrices du monde agricole.

La Fondation Rurale Interjurassienne pour la Suisse, ainsi que les Chambres d'agriculture des départements de Franche-Comté ont uni leurs forces autour du projet Interreg Système de Production Agricole Durables (SPAD).

Le défi se situe dans la recherche d'une plus grande durabilité des exploitations bovines, par une adaptation de leurs pratiques aux aléas climatiques et la réduction de leur impact environnemental, tout en maintenant leur rentabilité économique et leur stabilité sociale. L'objectif n'est pas de bouleverser le fonctionnement des exploitations, mais d'abord de valoriser les pratiques positives, et de mettre en avant celles pouvant apporter plus de durabilité. Des enquêtes ont été menées dans plus de 200 exploitations bovines, et ont permis de réaliser une échelle de durabilité composée de trois piliers : économique, environnement et social. Ainsi, une fiche individuelle a pu être construite, permettant d'établir un diagnostic d'une exploitation, afin de l'accompagner dans la recherche de cette durabilité. Un colloque final s'est tenu à Belfort en mars 2023, afin de présenter les résultats du projet, ainsi que des conférences de nombreuses structures dans le domaine du changement climatique (INRAE, Institut de l'Elevage, Agroscope, etc.). Il a réuni autour de 90 participants, de différents organismes et départements, témoignant de l'intérêt porté à la thématique. Les ressources et les outils d'accompagnement issus de ce projet ont été et sont valorisés auprès des exploitations et des partenaires depuis la fin du projet.





## Approche Complémentaire en Santé Animale : un projet innovant qui porte ses fruits

Le projet ACSA 2 « Approches complémentaires en santé animale » à l'initiative des groupes de développement agricole (FRGEDA) a démarré début 2022. L'approche globale de la prévention en santé animale est un sujet qui intéresse tous les éleveurs quels que soient leurs types de production. L'objectif, renforcer la relation entre éleveur, conseiller et vétérinaire en valorisant des pratiques de suivi et prévention des risques pour diminuer les interventions uniquement curatives. À travers le travail de deux conseillers engagés dans des actions d'accompagnement de groupes de développement et de conseils en élevage, la Chambre d'agriculture 25-90 a participé à ce projet entre 2022 et 2024.

### Des actions de terrain à retenir

- Des matinées en ferme, animées par des vétérinaires du Groupement Technique Vétérinaire (GTV) et inspirées de l'expérience des GDS de Bourgogne, sont des moments d'informations techniques organisées sous forme d'échanges directs entre un vétérinaire et des éleveurs sur des points ciblés de la vie du troupeau.
- Des groupes d'échanges de pratiques (GEP) sur les thèmes émergents de soins alternatifs (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie, médecines manuelles,).
- Développer la filière locale Producteurs cueilleurs de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
- Des formations et diagnostics « Panse-Bêtes » pour évaluer l'état sanitaire d'un troupeau en invitant l'éleveur à rechercher les facteurs de risques liés à son exploitation (bâtiment, abreuvement, alimentation, pratiques d'élevage...) pour construire un plan d'action d'améliorations.



# 200

exploitations enquêtées  
dans le cadre du  
projet SPAD

Un nouvel outil  
«Panse bêtes»



## Formation des agriculteurs et des collaborateurs

### La formation des agriculteurs : enrichissements, innovations et échanges entre pairs

Continuer à découvrir, s'enrichir, apprendre, permet à de nombreux agriculteurs de conforter ou de faire évoluer leurs pratiques, de s'adapter aux enjeux environnementaux et sociétaux qui gravitent autour du monde agricole. Les besoins de se former évoluent constamment, en lien avec les innovations du milieu, et avec les changements de contexte ou de conjoncture. Ces dernières années, plusieurs formations nouvelles ont vu le jour, pour répondre aux demandes et aux besoins des agriculteurs ou futurs agriculteurs. L'agriculture et son lien fort avec la société poussent de plus en plus les agriculteurs à devoir communiquer sur leur métier, notamment pour faire face à certaines polémiques. Ainsi, la formation « **Dialogue élevage et société : une prise de parole efficace sur son métier et ses pratiques** » a été montée en 2017. Ses objectifs visent à outiller les agriculteurs pour utiliser la communication pro-active et pédagogique, notamment dans des situations complexes. Elle permet d'acquérir une posture de communicant, en s'entraînant au dialogue avec de multiples interlocuteurs, allant du citoyen au journaliste. Depuis sa création, ce sont 8 sessions de formations qui ont été réalisées et une soixantaine d'agriculteurs formés.



Innovier pour répondre aux nouveaux enjeux de l'agriculture.

**La transmission** a également fait l'objet du développement d'une formation, au regard de l'enjeu du renouvellement des générations. Sont abordés la retraite, la transmission du foncier, l'évaluation de son patrimoine, et les outils permettant d'optimiser sa transmission. Cette formation permet surtout de commencer à réfléchir sereinement à cette nouvelle étape de vie, aux changements que cela engendre, et à envisager positivement la transmission. Montée en 2019, 5 sessions ont eu lieu réunissant 62 agriculteurs.

La dernière formation nouvellement créée se nomme **CapCréation**. À destination des porteurs de projets en création d'activité, elle a pour vocation d'éclairer ce public sur tous les éléments régissant la création d'entreprise et le dimensionnement d'un projet économique viable et cohérent avec les objectifs personnels et professionnels de chacun. Bien d'autres thématiques en lien avec les enjeux actuels (notamment environnementaux et conjoncturels) font l'objet de formations, tels que : **la hausse des intrants, la démarche bas carbone, la géobiologie, ou encore l'outil Panse-bêtes** (pour analyser et améliorer la santé du troupeau).

## L'Association Interdépartementale de Formation 25-90 (AIF) : organisme de formation dynamique !

L'AIF est habilitée en tant que Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (CEPPP) pour conduire les entretiens et élaborer les plans de formation individuels des candidats à l'installation, selon leurs expériences et leurs compétences. Depuis 2019, ce sont plus de 500 porteurs de projet qui ont été reçus et pour lesquels un PPP a été agréé. Chaque année, en moyenne, une centaine de futurs agriculteurs se forme à devenir futurs chefs d'exploitation. L'ensemble des modules de la formation à l'installation a été retravaillé en 2021, afin de bâtir une certification qualifiante et éligible au financement par le Compte Personnel de Formation. Cette formation entrepreneuriale, nommée certiCREA, a été lancée en janvier 2022, après une année de travail pour sa construction.

En relation avec ses multiples partenaires, l'AIF coordonne de nombreux projets de formation, qu'elle propose tout au long de la carrière des agriculteurs, sur des thématiques très variées (technique, économique, environnement, informatique, juridique et fiscalité, communication, ressources humaines...). Plus de 500 formations organisées de 2019 à 2024, pour près de 5 000 stagiaires.



382

agriculteurs présents  
aux formations  
organisées par la  
Chambre d'agriculture



500

formations  
organisées  
au cours de la  
mandature



5 000

stagiaires  
formés au cours  
de la mandature

## Axe 2

# Créer plus de valeur dans les territoires



Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie

p.34



Agriculture biologique

p.36



Circuits courts et agritourisme

p.38





Développement forestier  
et agroforestier

p.40



Agriculture urbaine

p.42



Ruralité, Projets de territoire et  
services aux collectivités

p.44





## Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie

### Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM)

En lien avec l'association l'Herberie Jurassienne, la Chambre d'agriculture 25-90 met en place des références technico-économiques locales, afin d'accompagner les porteurs de projet. Des références techniques sur les principales plantes commercialisées (menthe, mélisse, camomille, bleuet, romarin, verveine) et économiques grâce à la réalisation de monographies sur des fermes du Doubs.



Structurer et faire émerger de nouvelles filières pour améliorer les revenus des agriculteurs

### Légumineuses

Faire évoluer les systèmes de production pour s'adapter et diminuer les effets du réchauffement climatique est une des missions de la Chambre d'agriculture 25-90. La lentille, présente de nombreux atouts pour répondre à cet enjeu. Depuis 2019 nous réalisons des essais pour évaluer la faisabilité technico-économique de cette culture en agriculture biologique. Quels sont les itinéraires techniques les plus adaptés à notre contexte pédo-climatique ? Quelles variétés choisir ? Quels sont les risques pris par les agriculteurs avec cette culture ? sont les principales questions auxquelles nous avons apporté des réponses. Les agriculteurs sont au rendez-vous de ces changements, reste à mettre en place les filières qui permettront une commercialisation dans de bonnes conditions.

## Vergers

Avec près de 38 000 arbres, le verger haute tige de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est un formidable réservoir de biodiversité et une ressource de choix pour relocaliser l'alimentation, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. La Chambre d'agriculture 25-90 avec ses partenaires s'est attachée à sensibiliser les agriculteurs pour évaluer la possibilité de créer une filière locale de production et transformation de fruits. Cette sensibilisation s'est notamment traduite par l'organisation du concours agroforesterie en 2022 et 2023 et par la signature d'un PAEC en 2024 afin que les agriculteurs de PMA, puissent s'engager dans des MAEC et préserver ainsi cette ressource



**38 000**

arbres dans les  
vergers de PMA



**20**

agriculteurs producteur  
de PPAM



## Agriculture biologique



Partager et diffuser nos connaissances pour accompagner le développement de l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique au-delà de la forte préservation de notre environnement, représente une voie de différenciation et de création de valeur ajoutée supplémentaire. Elle correspond souvent à un idéal de production que souhaitent respecter certains agriculteurs à travers un cahier des charges et une certification annuelle strictes. Ancrée historiquement dans le paysage agricole local depuis 1970 avec la conversion en bio de cinq fruitières à Comté, l'agriculture biologique depuis 50 ans n'a cessé de se développer dans nos territoires comme partout en France. D'une quarantaine de fermes en 1992 année de démarrage de l'accompagnement bio pour la Chambre d'agriculture 25-90, nous sommes passés à plus de 300 exploitations dont 22 pour le Territoire de Belfort, soit 11 % des exploitations et 7 % de la SAU.

Depuis 2019, les surfaces en bio ont continué à progresser jusqu'en 2022 pour atteindre 16 100 ha (+ 400 ha/an en moyenne) ; néanmoins, depuis la crispation du pouvoir d'achat et les tensions sur les filières bio, les surfaces ont diminué de 700 ha en 2023. L'intérêt porté au mode de production bio et les engagements de nouvelles exploitations se perpétuent cependant.

En amont des concrétisations de projets en bio, la Chambre d'agriculture 25-90 actionne le Point Info Bio, dispositif mis au point régionalement qui définissent un processus d'accompagnement et diffusent des documents de base comme le guide de conversion et des résumés des cahiers des charges avec 50 bénéficiaires par an.

La nature des projets a changé, ce sont les installations en « petites cultures » qui dominent ainsi que l'apiculture et autres projets diversifiés. Depuis 8 ans la part de producteurs bio diversifiés, c'est-à-dire hors grandes filières lait/viande/cultures, ne cesse d'augmenter, passant de 39 % à 61 % en 2024.



Fort de ces constats, l'accompagnement du « bio » réalisé par la Chambre d'agriculture a dû et a su s'adapter :

- Besoin d'accompagner au plus près la filière lait.
- Besoin d'accompagner davantage des projets en diversification et en vente directe.
- Repérage des candidats ou exploitants en bio. Ces porteurs de projets sont systématiquement contactés, afin qu'ils connaissent les services multiples des Chambres d'agriculture.
- Accompagnement dans la recherche de foncier, en lien avec les collectivités et autres organismes.
- Information et écoute spécifique pour un public hors cadre agricole, sensibilisation aux aides possibles tant au niveau des investissements qu'au niveau des aides annuelles.

#### Quelques actions techniques à retenir :

- Webinaires avec les organismes certificateurs sur l'évolution du cahier des charges.
- Webinaires, notes, appuis sur le logement des veaux et des vaches en bio.
- Préservation de la santé et attentes de la recherche - 2021.
- Finalisation du guide Élevage en bio - 2020.
- Journées Biotifull days - 2021.
- Communication par des panneaux identifiants les fermes bio.
- Le Salon Tech et Bio Régional à Villers Pater près de Rioz les 9 et 10 septembre 2020. Entre deux périodes COVID, près de 3 000 visiteurs ont arpenté les allées du salon et ont rencontré les professionnels de la filière bio animale.



23

démarrages d'activité  
en bio  
chaque année



56 %

de nos producteurs bio  
commercialisent une part de  
leurs produits en circuits courts



50

porteurs de projet  
en moyenne par an





## Circuits courts et agritourisme



### Bienvenue à la Ferme

Depuis plus de 35 ans, les agriculteurs sont fédérés en réseau par les Chambres d'agriculture sous la marque Bienvenue à la Ferme. Grâce à cette activité, ils ont valorisé un patrimoine immobilier de caractère, diversifié leurs sources de revenus, participé à la revitalisation de l'espace rural. Bienvenue à la ferme regroupe à la fois des producteurs pratiquant la vente directe et en circuits-courts de leurs productions mais aussi des agriculteurs qui valorisent leur ferme via des prestations d'agritourisme tels que l'hébergement, les fermes auberges ou encore l'accueil pédagogique. Au travers de toutes ces activités, le réseau accompagne près de 10 000 agriculteurs au niveau national. Dans le Doubs et le Territoire de Belfort, ce sont plus de 70 producteurs qui adhèrent à Bienvenue à la Ferme, pour une ou plusieurs activités.

Les services de la Chambre d'agriculture 25-90 accompagnent les exploitants ou futurs exploitants dans les différentes phases de leur projet : étude de marché, faisabilité économique, organisation, recherche de financements, communication, réglementation...

Développer la performance des circuits courts et de l'agritourisme face aux arbitrages des consommateurs.



## J'veux du Local

Pour adopter une alimentation responsable et durable, consommer local, acheter des produits du terroir, goûter à la fraîcheur des produits de saison, mieux connaître ce que nous consommons, se faire plaisir tout en se faisant du bien, soutenir activement l'agriculture locale, les territoires et leurs savoir-faire, valoriser le travail des agriculteurs, le site [www.jveuxdulocal25-90.fr](http://www.jveuxdulocal25-90.fr) est la référence des consommateurs.

Avec le soutien financier du Département du Doubs, la Chambre d'agriculture a mis en place le 24 avril 2020 ce site internet de mise en lien entre producteurs et consommateurs : il permet de géolocaliser, grâce à une carte interactive, l'ensemble des producteurs en circuits courts du Doubs et du Territoire de Belfort, ainsi que d'autres lieux de vente de produits locaux (magasins de fruitières, AMAP, magasins de producteurs, marchés). Véritable vitrine de nos productions locales, il est accessible à tous les consommateurs potentiels : particuliers, collectivités, organisateurs de marchés...



71

adhérents au réseau  
Bienvenue à la Ferme



60 000

visiteurs sur  
J'veux du local 2590.fr



226

points de vente  
référencés



## Développement forestier et agroforestier

### Accompagner les territoires forestiers

**2018-2024** : Premier programme du service commun Valorisation Bois et Territoires. Cette nouvelle organisation a permis d'apporter à nos partenaires forestiers la transparence attendue sur l'utilisation des centimes forestiers et de développer une réflexion régionale sur nos actions forestières et agroforestières.

**2023** : Participation à Euroforest. Pour la première fois, les Chambres d'agriculture, et notamment la Chambre d'agriculture 25-90 ont participé et animé un stand « Forêt et agroforesterie » sur ce salon forestier qui a accueilli plus de 42 000 visiteurs. Aux côtés des partenaires, nous nous sommes impliqués dès le lancement des travaux des groupes de travail thématiques « Forêt et société » et « Changement climatique ».

**2023** : Création de l'Union des Associations Syndicales Autorisées (ASA). Elle répond à un besoin grandissant des ASA d'être accompagnées dans leur fonctionnement administratif, il s'agit également de profiter de cette opportunité du regroupement des propriétaires autour de projets de desserte communs pour leur faciliter l'accès aux connaissances « de base » que tout propriétaire forestier devrait maîtriser et les accompagner vers la gestion durable de leur forêt.

Crises sanitaires : avec deux conseillers correspondants-observateurs pour le Département de la Santé des Forêts, la Chambre d'agriculture a été un relais d'observation et d'information dans la gestion de la crise des scolytes et des autres dépérissements forestiers.

Le réseau des  
Chambres  
d'agriculture  
renforce ses  
outils métiers  
pour la forêt et  
l'agroforesterie.

## Développer l'agroforesterie



Depuis 2020, la Chambre d'agriculture 25-90 joue un rôle clé dans le développement et la diffusion de pratiques agricoles durables, comme celle de l'agroforesterie. Combinant la culture de l'arbre et d'autres végétaux avec l'élevage d'animaux ou la production de cultures agricoles, l'agroforesterie vise à créer des systèmes de production plus durables et résilients, en tirant parti des interactions positives entre les différentes composantes de l'écosystème. Sensibilisation et formation des agriculteurs à la gestion et l'entretien des haies, conseil et accompagnement technique des projets de plantations, recherche et développement sur les bénéfices de la haie sur la biodiversité des sols, gestion en partenariat dans le cadre de multiples appels à projet visant la restauration de la trame verte et bleue, ou les PSE : telles sont les actions de la Chambre d'agriculture dans le domaine de l'agroforesterie. Ce sont plus de 18 km linéaires de haies plantées ou en cours de plantation pour plus de 70 projets accompagnés.



Forte de cette expertise, c'est tout naturellement que la Chambre d'agriculture 25-90 est non seulement membre du conseil d'administration de l'Association Française Arbres Champêtres (AFAC), mais a participé activement à sa création, en novembre 2023, avec ses partenaires, que sont Alterre BFC, FNE et la Fédération de Chasse du Doubs. L'AFAC regroupe les acteurs impliqués dans la promotion, le développement et la pratique de l'agroforesterie et de la plantation d'arbres champêtres en milieu agricole et rural. À l'échelle nationale, l'association a pour mission de faire évoluer les politiques de l'agroforesterie, de renforcer les connaissances, et de structurer des filières durables et de qualité. L'AFAC BFC a pour rôle de promouvoir et développer l'arbre et la haie localement, de mettre en réseau et faciliter les échanges institutionnels, d'être un appui pour les acteurs de la filière, et permettre le partage des ressources et des compétences.



22

Associations Syndicales  
Autorisées  
réunies en union



28 km

de haies plantées ou  
en cours de plantation



65

projets d'agroforesterie





## Agriculture urbaine



Accompagner le développement des projets d'agriculture urbaine.

### « Graine de maraîchers » la pépinière maraîchère bio des Andiers

Dans le cadre de notre partenariat historique en matière de développement de l'agriculture périurbaine, le constat a été fait que la production locale de légumes est relativement faible sur le territoire alors que la demande et les porteurs de projets sont bien présents. Porté par Grand Besançon Métropole (GBM), en partenariat avec la Chambre d'agriculture mais aussi Les Jardins de Cocagne et COOPILOTE, un espace test «maraîchers» a été mis en place en 2015 à Chalezeule. De cette manière, les porteurs de projet peuvent se tester, mutualiser une partie de matériel avec les Jardins de Cocagne et bénéficier d'un accompagnement technique, d'un accompagnement juridique et d'un site équipé (bâtiment, tunnels, serre, système d'irrigation) et de matériels de cultures. Sur les 16 ha mobilisés en agriculture biologique, 6 ha sont dédiés à la pépinière qui permet de se tester pour une durée de 3 ans maximale. À l'issue de ces 3 ans, la poursuite de leur activité nécessite la recherche de foncier en vue de s'installer. La Chambre d'agriculture 25-90 joue un rôle d'accompagnateur dans leur recherche de foncier et dans les parcours à l'installation. Sur les 14 initiatives accueillies depuis le début de la création, des installations en maraîchage ont vu le jour sur les communes de l'espace teste de Grosbois, Montfaucon et Besançon, d'autres sont en cours. Quelques personnes n'ont pas poursuivi l'aventure, d'où l'intérêt de se tester. Une extension du site est envisagée, avec un axe sur la ressource en eau qui représente un enjeu fort.



## Pays de Montbéliard Agglomération, des espaces verts pour les maraîchers

Un projet de développement de trois espaces test a démarré sur l'agglomération de Montbéliard (PMA). Ces espaces tests offrent la possibilité d'accueillir de 1 à 3 producteurs, sur des activités de types maraîchage et petits fruits principalement. Un premier lieu a été identifié à Audincourt, sur un terrain communal d'une superficie de 2 ha. La ferme du Ruisseau a donc démarré sur cet espace à l'automne 2023. Si le test est concluant, les maraîchers ont la possibilité de s'installer sur place. Deux autres espaces tests sont en cours de réflexion sur les communes de Bethoncourt et Exincourt. Un travail partenarial se poursuit entre les différents acteurs sur ces espaces tests (PMA, les communes accueillant ces espaces test, Coopilote, le collectif du champ à l'assiette, la Chambre d'agriculture 25-90, BioBFC...)



# 6 ha

d'espaces test  
sur Grand Besançon  
Métropole



# 2 ha

d'espaces test  
sur Pays de Montbéliard  
Agglomération





## Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités

### Projets Alimentaires Territoriaux

Issus de la loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière volontaire et collective. Il s'agit d'un rassemblement d'acteurs intéressés par la question de l'alimentation, qui se regroupent, qui établissent un diagnostic du territoire et qui cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales.

Aujourd'hui à l'échelle du Doubs et du Territoire de Belfort, 5 Projets Alimentaires Territoriaux ont été reconnus par le ministère de l'Agriculture, Grand Besançon Métropole, Pays de Montbéliard Agglomération, le Territoire de Belfort, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger porté également par la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs et intégrant l'ensemble des communes des différentes Communautés de Communes intégrées dans le parc. L'ensemble de ces PAT ont été ou sont co-portés par la Chambre d'agriculture 25-90. Ils ont tous fait l'objet d'un diagnostic partagé, avec une déclinaison des différents plans d'actions conduits pour certaines actions en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

#### Les actions du PAT de Grand Besançon Métropole :

- ▲ Soutien à l'installation et au développement d'activités agricoles.
- ▲ Développement de nouvelles filières agricoles absentes du territoire, notamment en lien avec les protéines végétales.
- ▲ Renforcement de l'approvisionnement local du territoire.

### Les actions du PAT de Pays de Montbéliard Agglomération :

- La mise en place d'un magasin de produits locaux sur Pays de Montbéliard Agglomération (qui a malheureusement fermé ses portes depuis).
- La poursuite de la dynamique d'installation agricole en lien avec l'étude sur le foncier agricole conduite par l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard en partenariat avec la Chambre d'agriculture, Pays de Montbéliard Agglomération et la Direction Départementale des Territoires.
- La poursuite de l'organisation des marchés du soir chaque année qui ont lieu d'avril à septembre.
- La création d'une filière de production issue des vergers traditionnels.
- Le développement de trois espaces tests agricoles pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.

Le PAT du Territoire de Belfort, le diagnostic, ainsi que les différents groupes de travail ont permis de construire un plan d'action. La Chambre d'agriculture 25-90 pilote une action plus particulièrement sur l'accompagnement des communes dans la recherche de foncier pour des installations en diversification ou encore sur le soutien des agriculteurs en difficultés en partenariat avec la MSA. Par ailleurs, la Chambre d'agriculture est également partie prenante pour un certain nombre d'actions, dont les marchés de producteurs, les magasins de producteurs, la restauration collective...

Le PAT du Grand Pontarlier a conduit à la construction de cinq axes, reprenant des enjeux autour du foncier, de l'économie alimentaire, l'environnement, la restauration collective ou encore la précarité alimentaire. Ce PAT a fait l'objet de nombreuses rencontres et échanges avec plusieurs acteurs de l'alimentation du territoire, et plus particulièrement avec des producteurs répartis sur le Pays du Haut-Doubs. Parmi la trentaine d'actions identifiées, certaines ont été prioritaires pour l'année 2024, avec notamment un recensement du foncier agricole. Par ailleurs un rapprochement des producteurs et de la banque alimentaire est en cours, ainsi qu'une réflexion pour le développement d'outils de transformation via l'association la Marmite Solidaire auprès des producteurs.

Le dernier PAT du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger reconnu récemment démarre.



# 5

**Projet Alimentaires  
Territoriaux  
labellisés**



## Politique foncière

Cette mandature a fait le choix de mettre en place une stratégie foncière au sein de la Chambre d'agriculture. Le passage du Projet Agricole Interdépartemental (PAI) en Projet Agricole Alimentaire Interdépartemental (PAAI) a été l'occasion d'axer sur la thématique du foncier en lien avec la relocalisation de l'alimentation.

Ce travail conduit depuis fin 2021 consiste d'une part à assurer une veille foncière via la Safer, Objectifs Terres, le Répertoire Départ Installation (RDI), les Projets Alimentaires Territoriaux, la prospection foncière effectuée sur les différents territoires, le retour d'élus ou de propriétaires privés en lien avec d'éventuelles opportunités foncières.

En parallèle, la Chambre d'agriculture 25-90 identifie les porteurs de projets qui contribuent à une relocalisation de l'alimentation et sont en recherche de foncier. La construction de cette base de données se traduit avant tout par le passage des personnes concernées au Point Accueil Installation (PAI) ou encore à travers différentes formations auxquelles un porteur de projet est susceptible de participer. Cette base de données a pu compter jusqu'à plus de 70 porteurs de projets en recherche de foncier à l'échelle des deux départements.

Ces deux entrées font l'objet de mises en relation entre l'une et l'autre, entre le potentiel foncier et le porteur de projet, dans le but d'aboutir à une installation. Ce travail a conduit à ce titre, à la participation aux instances d'attribution (Comité Technique Safer, Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture), afin de faire le lien avec les stratégies alimentaires des territoires.

Le PAAI a également décliné une fiche action dédiée au foncier, afin de travailler à l'échelle des deux départements sur cette thématique. Plusieurs groupes fonciers ont déjà eu lieu depuis 2023, afin de travailler avec les EPCI, les syndicats agricoles, les structures chargées du foncier... ces groupes ont permis d'identifier ce qui existait d'ores et déjà dans ce domaine sur les différents territoires et de comprendre à travers des présentations et partages de connaissances sur le foncier les enjeux (baux ruraux, schéma des structures, installation/transmission, étude foncières...)

La stratégie foncière se traduit également par la mise en œuvre de diagnostics fonciers à travers lesquels une prospection foncière a lieu (identification de parcelles publiques et/ou exploitées par des agriculteurs ayant 57 ans et plus sans repreneur) ou encore une investigation spécifique à la parcelle (potentiel agronomique, présence d'eau, bail...). Plusieurs territoires ont pu faire l'objet de ce type de diagnostic (CA Pays de Montbéliard Agglomération, CC des Portes du Haut-Doubs et CU Grand Besançon Métropole, ainsi que quelques communes du Territoire de Belfort).

Ce travail a engendré de nombreuses mises en relation, sans pour autant générer une installation systématique. En revanche, quelques installations vont voir le jour dans quelques mois.



**70**

**porteurs de projets  
en recherche  
de foncier**



**12**

**groupes de travail  
PAAI foncier**



**4**

**collectivités  
ayant bénéficié  
d'un diagnostic foncier**





## Qualité de l'eau : projet « L'eau d'ici »

La Chambre d'agriculture 25-90 accompagne depuis de nombreuses années les collectivités dans des programmes visant à préserver et/ou restaurer la qualité des ressources en eau, notamment destinées à l'alimentation en eau potable. La mandature a été marquée par l'émergence du projet « L'eau d'ici », porté par la Communauté de Communes Sud Territoire (CCST) à l'échelle de son bassin de vie, à travers une démarche transversale, innovante et collaborative.

À l'origine, constat a été fait de la dégradation de la qualité de l'eau du captage de Saint-Dizier-L'Evêque. Des pollutions diffuses sont à l'origine de la fermeture de ce captage, en lien notamment avec un désherbant maïs et un contexte pédologique et hydrologique fragile. Ainsi, la CCST a souhaité, dans le cadre de l'action n°54 du PRSE, expérimenter une approche nouvelle impliquant l'ensemble des parties prenantes, en vue d'aboutir à un projet de territoire partagé ayant comme fil conducteur la protection de l'eau potable. Ce projet est mené en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : État, Chambre d'agriculture, élus, agriculteurs, habitants...

Au coeur de « l'Eau d'ici », on trouve les pratiques agricoles. Les agriculteurs ont été associés et mobilisés dès le lancement de la démarche. Le partenariat entre la CCST et la Chambre d'Agriculture a un objectif de réduction de la pression agricole, par la valorisation des bonnes pratiques, la sensibilisation du monde agricole et la co-construction d'un plan d'actions visant à faire évoluer les pratiques. Plusieurs ateliers et journées techniques ont été réalisés. Ils se sont notamment articulés autour d'actions phares : le désherbinage du maïs, les couverts végétaux, ou encore les cultures à bas niveau d'intrants comme les méteils. L'investissement par la CCST dans une désherbineuse a permis d'intervenir sur 120 ha de maïs par contractualisation avec des agriculteurs volontaires. En parallèle, un projet étudiant d'AgroSup Dijon a fait un état des lieux de la culture des méteils, qui doit se poursuivre par une étude, afin d'obtenir des références sur cette culture dans le contexte de polyculture élevage du territoire et de la culture du maïs.



## Quantité de l'eau : mobilisation de la ressource

Sur la thématique de l'eau, les partenariats avec les collectivités dans les projets de territoires ne se limitent pas uniquement au volet qualitatif, mais portent également sur une approche quantitative.

Parmi les différents travaux menés depuis 2018 et son expertise pour l'accompagnement des exploitants à l'équipement de systèmes de récupération et stockage individuel des eaux de pluie, la Chambre d'agriculture 25-90 a poursuivi sa réflexion pour l'élargir au stockage collectif. L'utilisation d'eau via des équipements existants, mais non utilisés, comme d'anciens réservoirs, mis à disposition des exploitants locaux, portée et régulée par les collectivités : c'est possible mais inédit. Cela implique des contraintes diverses (transport de l'eau et impact carbone, maîtrise de la qualité sanitaire), sans oublier la responsabilité juridique à expertiser. L'utilisation de ces stockages pourrait toutefois être envisagée par une commune en période de tension sur les réseaux, pendant une sécheresse par exemple.

La première étude, pilote en la matière, est celle portée en 2022 par la commune des Premiers Sapins. La commune et la Chambre d'agriculture ont mené une réflexion sur une démarche globale et territoriale, avec un préalable : ne pas se focaliser uniquement sur l'alimentation des élevages. Les travaux ont consisté, à partir des besoins, à proposer de manière théorique des solutions de bonne gestion de la ressource : réduction des consommations, et combinaison de stockage individuel aux exploitations, avec la recherche de ressources alternatives, en chiffrant les coûts des aménagements nécessaires. Mais toujours dans une logique entre agriculteurs et particuliers, en conciliant les enjeux agricoles, ruraux et environnementaux. À la suite de ce premier test, de nouveaux projets ont été ainsi accompagnés pour de nouvelles communes : Sombacour et Arc-Sous-Montenot.



349

exploitations  
accompagnées pour  
le dimensionnement de  
stockage d'eaux de pluie



4

collectivités  
accompagnées pour  
la mobilisation de  
ressources alternatives  
en eau

## Axe 3

# Faire dialoguer agriculture et société







Représentation et mission consulaire

p.52



Communication

p.54





## Représentation et mission consulaire

### L'émergence du nouveau Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental 2022 - 2030

Accélération des changements climatiques environnementaux, accroissement de situations géopolitiques complexes ou encore crise sanitaire mondiale... dans un contexte souvent bouleversé et peu stable, il est apparu évident voire nécessaire à notre échelle locale de revoir le Projet Agricole Interdépartemental du Doubs et du Territoire de Belfort, dont la dernière actualisation datait de 2016. La volonté de la révision et de la construction d'un nouveau projet a été de relancer dans un premier temps une dynamique autour d'un projet collectif, qui a toujours porté l'agriculture de nos départements, autour de trois objectifs principaux :

- Prendre acte d'une orientation agricole déterminée par la réponse aux attentes des consommateurs, qui se veulent de plus en plus acteurs de leur alimentation.
- Réaffirmer une ambition partagée entre l'ensemble des acteurs et partenaires de l'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort.
- Actualiser les objectifs opérationnels au regard des nouveaux enjeux.

Améliorer la collaboration et la transparence avec les interlocuteurs institutionnels.

Pour construire ce nouveau Projet Agricole et Alimentaire, il se sera écoulé presque une année le temps de réunir de nombreux acteurs agricoles (syndicats, organismes agricoles et comptables, filières...) et non agricoles (collectivités, fédérations, associations...) et de réfléchir ensemble lors de cinq séances à l'avenir de l'agriculture et des territoires. Lors de ces séances mêlant conférences, débats et ateliers en groupes, les trois objectifs fixés ont été :

- Définir les objectifs partagés entre tous les partenaires dans les années à venir
- Définir les modalités de mise en œuvre du projet, soit la déclinaison des objectifs en actions opérationnelles
- Fixer les indicateurs de suivi du projet à rapporter annuellement

Après écriture du projet et consultation des partenaires sur les propositions élaborées, le projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental a été officiellement lancé en date du 1er décembre 2022 lors de la première Commission Interdépartementale du Projet, une des trois instances de suivi du projet. Le portage de ce dernier est co-assuré par les deux Conseils Départementaux, du Doubs et du Territoire de Belfort, les Directions Départementales des Territoires, du Doubs et du Territoire de Belfort et la Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs - Territoire de Belfort. La mise en œuvre des 52 actions définies est portée par des pilotes en mobilisant et partageant avec les partenaires concernés.



**5**

**séances de travail  
collectif**

**01/12/22**

**première CIP  
du PAAI**



**52**

**fiches actions**



## Communication

### Foires et salons

La Chambre d'Agriculture 25-90 participe tout au long de l'année à de nombreux événements grand public, dans le but de sensibiliser les consommateurs à la thématique de l'alimentation de proximité. Des animations ludiques et quizz permettent d'aborder la question de la saisonnalité des produits, la localisation des producteurs et lieux de vente de produits locaux ou encore la diversité des productions de nos départements. Ces foires et salons sont l'occasion de communiquer sur les réseaux de la Chambre, à savoir le réseau de producteurs Bienvenue à la ferme et la plateforme en ligne J'veux du Local 25-90. Certains événements sont récurrents et reviennent chaque année comme la Foire Comtoise à Besançon qui accueillent plusieurs milliers de visiteurs à la semaine de l'Ascension. À cette occasion, des ateliers spécifiques pour les scolaires des écoles de Besançon et du Grand Besançon Métropole sont également proposés par nos partenaires.

D'autres événements sont plus ponctuels comme la fête du Parc Doubs Horloger en 2022, le passage du Tour de France à Belfort en 2023, les Terres de Jim en 2024 ou encore le Super Comice tous les 5 ans.

Depuis deux ans, le réseau Bienvenue à la ferme est également présent au Marché de Noël de Montbéliard au travers de la mise à disposition d'un chalet par la Chambre d'agriculture à destination des producteurs du réseau, de manière tournante, la dernière semaine avant Noël. Ceci donne la possibilité aux producteurs de se faire connaître et de proposer leurs produits comme idées cadeaux ou éléments de composition du menu de fêtes aux nombreux visiteurs de ce marché reconnu au niveau national et européen.

Des agriculteurs engagés dans la transition et porteurs de solutions, en dialogue avec la société.

## Super Comice : la Montbéliarde à l'honneur !

Ce fut l'évènement de l'année 2022 pour les amoureux des montbéliardes dans le Haut-Doubs : la Ville de Pontarlier a accueilli au cœur de son centre-ville la cinquième édition du Super Comice le 22 octobre ! Organisé par la Fédération des Comices du Doubs en partenariat avec la Chambre d'agriculture, cette manifestation a été un concours d'animaux hors norme avec plus de 600 montbéliardes présentes de l'ensemble du département. Les animaux ont été évalués par un jury composé de juges venant des quatre coins de l'hexagone.

Plus de 25 000 visiteurs ont profité de cette parenthèse festive et belle vitrine de l'agriculture locale avec la présentation des animaux, un marché de producteurs, de nombreuses animations, de la restauration locale... La Chambre d'agriculture y était également présente pour notamment faire la promotion de son réseau de producteurs Bienvenue à la Ferme. Cette journée a été l'occasion de riches échanges avec la visite Marc FESNEAU, à cette période ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

## Du concours des fermes fleuries vers celui des fermes remarquables

Le traditionnel concours des fermes et fruitières fleuries en relation avec le Comité Départemental du Tourisme du Doubs, et avec la participation de Terre Comtoise est reconduit tous les ans. De nombreuses candidatures sont déposées dans 3 catégories distinctes : ferme en activité, ferme ancienne et fruitière. Désormais, tous les participants sont récompensés au cours d'une cérémonie organisée par Doubs Tourisme dans le cadre du concours des villes et villages fleuris du Doubs et se voit remettre un bon d'achat et une plaque signifiant de son niveau d'engagement.

En 2024, une réflexion a été menée pour proposer un nouveau concours qui suive les traces du concours des fermes et fruitières fleuries tout en s'adaptant mieux aux enjeux de notre époque : **Le concours des fermes remarquables**. Ce dernier a vocation de valoriser les fermes et les fruitières du Doubs plus largement en valorisant les thématiques telles que l'intégration paysagère du bâtiment, la présence de végétaux, la valorisation du patrimoine et l'adaptation au changement climatique. Ce dispositif sera amené à être déployé par la suite dans le Territoire de Belfort.



15-20

jours de présence par an  
aux événements  
grand public



1<sup>ère</sup>

édition des  
fermes  
remarquables



5<sup>ème</sup>

édition du  
Super Comice





AXE 3

## Le rallye ferme porté par la FDGEDA

La communication auprès de la société sur le métier d'agriculteur fait également partie des actions menées par le réseau des groupes de développement, avec l'organisation depuis 2017 des Rallyes Ferme. Ces circuits de randonnées autour d'une ferme, avec points d'étapes découvertes des acteurs économiques locaux attirent chaque année entre 400 et 500 personnes, témoignage d'une belle réussite !

## Un dimanche à la ferme : une opération portes ouvertes des fermes toujours réussie



Chaque premier dimanche d'août, une dizaine de fermes du Doubs et du Territoire de Belfort participent à cet évènement annuel et ouvrent leurs portes au grand public. Des résultats toujours encourageants puisque ce sont des milliers de visiteurs qui sont aux rendez-vous avec l'envie de découvrir ou redécouvrir le monde de l'agriculture dans toute sa diversité. Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture a à cœur d'accompagner les fermes et les groupes organisateurs au bon déroulement et à l'impactante promotion de cet évènement. Chaque ferme s'investit pour pouvoir accueillir et échanger avec le grand public, de quoi valoriser leur métier et les produits du terroir. De nombreuses animations et repas sont proposés et font du Dimanche à la ferme un moment de l'année devenu incontournable avec toujours un réel succès.

## Les Trophées de l'Agriculture

Depuis 2021, le Chambre d'agriculture est partenaire de l'événement Les Trophées de l'Agriculture porté par l'Est Républicain pour valoriser les multiples visages de l'agriculture et de la forêt du Doubs et du Territoire de Belfort. Chaque année, un appel à candidature est ouvert pour concourir dans six catégories qui ont évolué dans le temps : production locale et agritourisme, installation diversifiée, agriculture durable et innovation, enseignement scolaire, forêt durable, agriculture créatrice d'emploi. Un lauréat par catégorie est désigné par un jury composé des différents partenaires de l'événement, une cérémonie ainsi qu'une large couverture médiatique permet de valoriser les projets engageants ou encore les pratiques vertueuses des différents lauréats.

## Les Terres de JIM : la plus grande fête agricole en plein cœur de l'Europe

Le 6, 7 et 8 septembre 2024 a eu lieu à Mamirolle, l'événement Les Terres de Jim, « la plus grande fête agricole en plein air d'Europe » porté par les Jeunes Agriculteurs du Doubs avec près de 70 000 visiteurs sur les trois jours. La Chambre d'agriculture a pu s'y investir largement pour être présente auprès du monde agricole et forestier, avec des mini-conférences thématiques proposées ainsi que des informations disponibles et échanges au Point Accueil Installation pour aiguiller les futurs et actuels agriculteurs ou encore avec des animations au niveau de l'espace de la filière bois pour parler et échanger avec les propriétaires forestiers. L'événement était également l'occasion de promouvoir les producteurs et les produits locaux avec de nombreuses animations proposées au grand public : vélo à smoothie et saisonnalité des fruits et légumes, bar à lait, test de connaissance sur l'agriculture locale... Une belle réussite notamment dans l'objectif de sensibilisation du public au « manger local ».



10

fermes ouvertes par an  
pour le Dimanche  
à la ferme

4<sup>ème</sup>

édition des  
Trophées de l'Agriculture

70 000

visiteurs aux  
Terres de Jim



**Axe 4**

# Organisation







Organisation et budget

p.60



Démarche qualité des services

p.64



Alliance ACTE

p.65



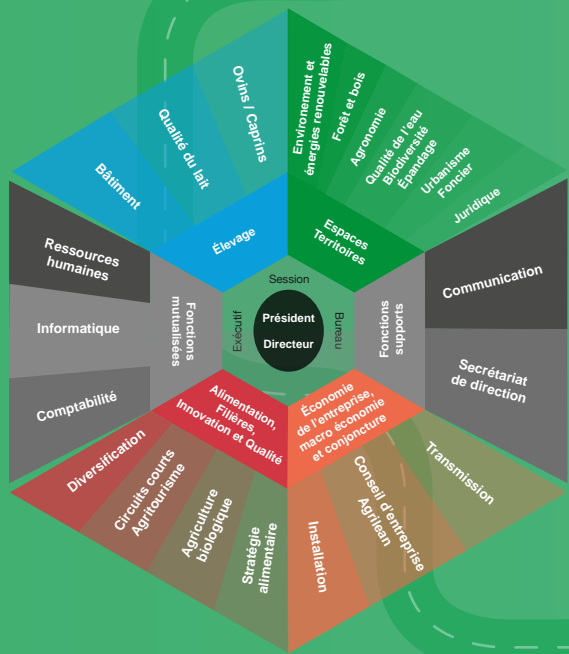
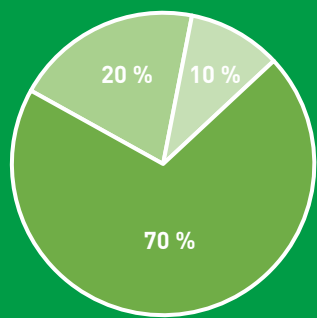


**5**  
sites  
répartis sur le Doubs et  
le Territoire de Belfort



**60**  
collaborateurs

Secrétariat, assistantat      Direction, chefs de service



**ORGANIGRAMME**



# 7,14 millions

d'euros de budget total consolidé

Répartition de la ressource :

- **53 %** Taxe affectée
- **24 %** Subventions
- **23 %** Autres produits (dont prestations)

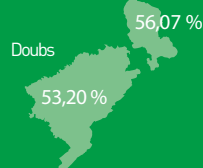


## Les élections en bref

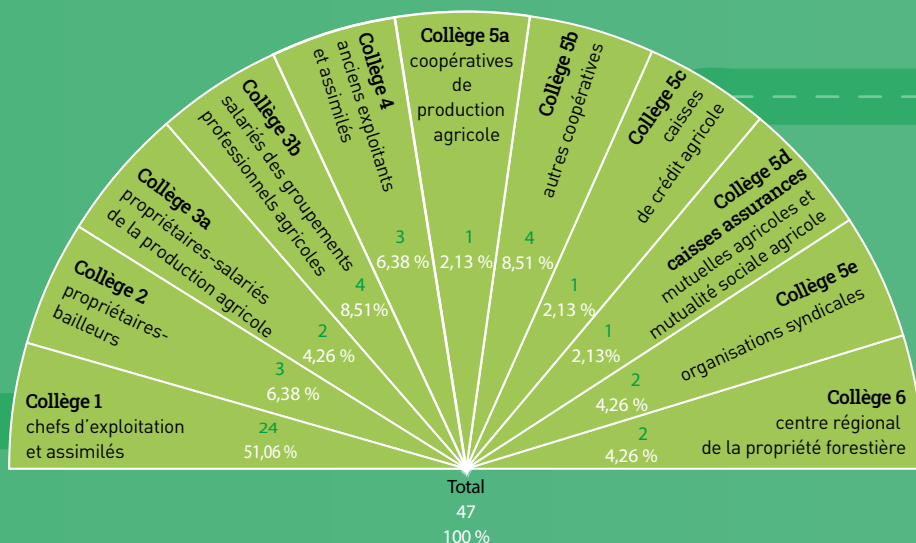
Des élus au suffrage universel tous les 6 ans

- Taux de participation dans le collège des exploitants en 2019

Territoire de Belfort



- Mixité : chaque liste présente au moins un tiers de candidates en reflet de la sociologie de la profession



Collèges électoraux  
Nombre d'élus

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COLLÈGES ÉLECTORAUX  
QUI COMPOSENT LA SESSION DE LA  
CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE 25-90

# LA CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

Entre 2019 et 2024 ont eu lieu :

65

Bureaux



79

Exécutifs

27

Sessions

## SESSION



4

sessions par an

Thématiques abordées :

- ↗ Enjeux en matière de bâtiments agricoles
- ↗ Le secteur agricole dans la crise : constats et perspectives
- ↗ Agriculture de proximité et circuits courts
- ↗ Révision du PAAI
- ↗ Mise en oeuvre de la nouvelle PAC
- ↗ Ressources en eau : enjeux en termes de qualité et de quantité – actions en cours

- ↗ Consommation d'électricité en agriculture : contexte et pistes d'accompagnements et de partenariats
- ↗ Perspectives d'applications de l'Intelligence Artificielle en agriculture
- ↗ Forêt, Agroforesterie : état des lieux et impacts du changement climatique et des dépérissements sur nos actions
- ↗ Planification écologique
- ↗ Expérimentation de Paiements pour Services Environnementaux : retour d'expériences, valorisation du dispositif et perspectives d'avenir



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT



# BUREAU



Philippe MONNET  
Président



Sylvain MARMIER  
1<sup>er</sup> Secrétaire adjoint



Georges FLOTAT  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Eric MOREL  
2<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint



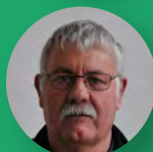
Michel JEANNOT  
2<sup>ème</sup> Vice-Président



Valérie COURBOT  
3<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint



Pascal KOEHLI  
3<sup>ème</sup> Vice-Président



Yvon DEMIGNÉ  
4<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint



Anne-Marie ROLAND  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente



Loïc FAREY  
5<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint



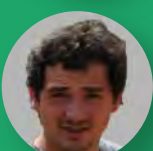
Fabrice CHABOD  
5<sup>ème</sup> Vice-Président



Stéphane SAUCE  
6<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint



Christophe CHAMBON  
Secrétaire  
Délégué suppléant  
CDAF



Emilien CLAUDEPIERRE  
7<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint



Éric VUEZ  
8<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint





## Démarche qualité des services



La Chambre d'agriculture 25-90 s'est engagée en 2023 dans le déploiement de la Démarche Qualité Performance du réseau des Chambres. Elle a pour ambition d'aider le réseau des Chambres à développer une offre de services dynamique et adaptée aux enjeux du monde agricole en mettant les préoccupations de nos clients au cœur de ses engagements. La Démarche Qualité Performance est une **démarche progressive**.

Elle s'articule autour :

- D'un **socle réglementaire** basé sur deux référentiels :
  - **QUALIOPI**, administré individuellement
  - **Conseil PHYTO**, porté par un agrément multi-sites
- D'un référentiel de certification de services « Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires » REF221 spécifique aux Chambres porté par une certification en multi-sites délivrée par AFNOR Certification.
- Et sur la possibilité que chaque chambre s'engage dans une démarche visant la performance globale de son organisme.

La **Démarche Qualité Performance** vise donc à accroître l'efficacité des Chambres d'agriculture ; elle est concomitante avec la mise en œuvre du projet stratégique des Chambres d'agriculture.

Nos **5 engagements** sont :



# Alliance ACTE

L'alliance ACTE entre la Chambre d'agriculture 25-90 et Conseil Élevage 25-90 a été officiellement signée le 2 juillet 2021 en réponse à une ambition commune :

- Conforter une agriculture dynamique.
- Asseoir un pouvoir de décision aux agriculteurs et conforter une propriété collective.
- Améliorer la compétitivité des entreprises agricoles.
- Donner confiance aux agriculteurs et aux salariés qui travaillent pour l'agriculture.
- Générer un retour aux agriculteurs des résultats économiques des filières.
- Maintenir un tissu social et sociétal.

ACTE vise un objectif simple : « Un + pour nos éleveurs », à travers un projet construit pour et par les agriculteurs et un maillage territorial de proximité d'élus et de salariés. L'alliance entre Chambre d'agriculture et Conseil Élevage se concrétise dans une mutualisation de moyens humains et techniques pour proposer des services performants.

En 2024, ce sont ainsi des services et des équipes partagées sur l'économie, le pâturage et les fourrages, les bâtiments d'élevage, la qualité du lait, les bilans carbone, et la communication, au bénéfice des éleveurs du Doubs et du Territoire de Belfort.







Se prendre  
en mains,  
s'adapter et  
se renouveler.





# BILAN DE MANDATURE 2019-2024

CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

130 bis Rue de Belfort - CS40939  
25021 BESANÇON CEDEX  
03 81 65 52 52  
accueil2590@agridoubs.com

© Photos : Getty images / CIA 25-90 / Freepik / Pixabay / Adobestock / Chambres d'agriculture France, Vienne, Hérault - F. Blazquez



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT